

Vous souhaitez poursuivre votre formation par la voie de l'apprentissage, voici quelques conseils...



Définissez votre projet professionnel, mais avec qui ?

- Le professeur principal, l'équipe pédagogique du collège/du lycée, le/la psychologue scolaire
- Un/ une conseillère de la Mission Locale Jeunes
- Votre conseiller(e) Polemploi
- Un(e) professionnel(le) rencontré(e) lors d'un stage



Elaborez votre CV et une lettre de motivation personnalisée. Oubliez les fautes d'orthographe et développez votre argumentation grâce à votre expérience.



Ciblez les collectivités, les entreprises dans lesquelles les situations professionnelles permettent de valider les compétences du diplôme visé et envoyez au plus tôt votre candidature (au début de l'année civile).

A titre d'exemple, si vous souhaitez intégrer la formation CAP AEPE et exécuter votre contrat sur le territoire limitrophe de la M.F.R., envoyez votre candidature au :

- Service Enfance/ Jeunesse de l'Agglomération du Gard Rhodanien et/ou de la communauté de Communes du Pont du Gard et/ou de la communauté de Communes du Pays d'Uzès, collectivités détentrices de la Compétence Petite enfance- Jeunesse (établissement public)
- Les établissements d'Accueil du Jeune Enfant associatifs (crèche, multi-accueil) - (structure privée)
- Les mairies, en vue d'une affectation en écoles maternelles et service périscolaire (établissement public)
- Les écoles maternelles privées (structure privée)

Soyez un/une aventurier(e), n'hésitez pas à candidater dans d'autres territoires : dans le département, la région Occitanie ou une autre



Sollicitez votre réseau : l'école, la famille, les amis, l'entourage...et recherchez les offres de contrats d'apprentissage sur internet :

<https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche?motsCles=apprentissage&offresPartenaires=true&rayon=10&tri=0>
<https://www.apprentissageenregion.fr/trouver-un-contrat-en-apprentissage/>
<https://www.alternance.fr/offres/?contract=Contrat+d%27apprentissage>
<https://www.lapprenti.com/job/>



Relancez vos candidatures, idéalement, une quinzaine de jours après le premier envoi, d'abord par mail, puis par téléphone une semaine après ces 15 jours, en cas d'absence de réponse.



Renseignez-vous sur le CFA, les modalités de la formation et de la validation du diplôme.



Préparez votre entretien d'embauche : Renseignez-vous sur le secteur professionnel, le métier ciblé, les évolutions possibles, clarifiez leurs atouts mais aussi leurs contraintes. Soyez honnête sur vos freins et réfléchissez aux moyens que vous pouvez mettre en œuvre pour les dépasser. Faites preuve de réalisme : l'apprentissage est une voie d'excellence mais demande travail et rigueur.

Enfin, soignez votre apparence et votre langage car la première rencontre est souvent décisive !



Prévoyez une solution de secours au cas où vous ne trouveriez pas d'employeur. Prévoyez une double inscription en apprentissage **et** en formation initiale pour ne pas vous retrouver « sans rien » à la rentrée de septembre.

Maintenant, à vous de jouer !